



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### participation patronale

Question écrite n° 13153

#### Texte de la question

Plusieurs responsables nationaux et départementaux de la gestion du « 1 % logement » s'interrogent avec inquiétude sur l'avenir de ce fonds. Celui-ci présente un bilan suffisamment sérieux et abondant en matière de logement social, d'accession à la propriété et de réhabilitation pour croire à sa pérennité, sans la moindre amputation nouvelle. Aussi M. Pierre Micaux demande-t-il à M. le secrétaire d'Etat au logement de lui faire connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

#### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part de ses préoccupations concernant l'avenir du 1 % logement. Au terme de la convention du 17 septembre 1996 signée par le Gouvernement précédent avec l'Union nationale interprofessionnelle du logement, 50 % des ressources du 1 % logement ont été prélevés pour permettre le financement du prêt à taux zéro en 1997 et en 1998. Au-delà de 1998, aucun dispositif n'avait été prévu. Ainsi, pour 1999, le Gouvernement se trouve confronté à un double problème : d'une part, prévoir des mécanismes de financement adaptés à l'accession sociale, qui correspond à une forte demande de nos concitoyens ; d'autre part préserver le rôle du 1 % dans le financement du logement. Un groupe de travail entre l'UESL qui regroupe l'ensemble des partenaires sociaux concernés et le secrétaire d'Etat au logement a été mis en place en vue de rechercher une solution permettant de résoudre le problème laissé pendant par l'accord de 1996. Des dispositions législatives, arrêtées après concertation avec les partenaires concernés, devront être présentées au Parlement en 1998 dans cet esprit, traduisant le résultat de cet examen. Le Conseil économique et social a rendu un avis qui devrait utilement éclairer cette question.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Micaux](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13153

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 avril 1998, page 2033

**Réponse publiée le :** 8 juin 1998, page 3173